

LA METHODOLOGIE



Recueillir, analyser, préconiser

1. Le Pôle Ergonomie a collecté les informations clés, grâce à la coopération des entreprises. Ces informations recouvrent :

- Leurs caractéristiques (organisation, fonctionnement, contexte d'évolution)
- Leurs situations par rapport au handicap, aux conditions de travail.

Cela a permis aux professionnels de prendre connaissance de la problématique de l'entreprise qui porte souvent sur l'accompagnement de salariés en difficulté de santé (action de maintien emploi) et sur la question de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (action de prévention). Ces informations ont été systématiquement complétées par un entretien avec le Médecin du Travail de l'entreprise.

2. Ces informations ont été croisées avec les documents internes à l'entreprise (document unique, organigramme, bilan social, bilan CHSCT...), donnant une analyse et une première cartographie de l'entreprise.

Cela a permis de repérer plus particulièrement certains métiers et postes de travail avec un questionnaire précis : **comment préserver la santé des travailleurs ? Sur quels postes et sous quelles conditions une personne handicapée pourrait être accueillie ?**

Cette analyse s'est appuyée sur une observation de terrain avec la collaboration des salariés.

3. Naturellement, les analyses ont mis en évidence dans toutes les entreprises des points forts mais aussi des points « d'efforts ». Le travail s'est voulu positif et constructif en suggérant des axes de progrès et des préconisations concrètes.

Des préconisations ont ainsi été formulées sous l'angle des ressources humaines, de la formation, de l'organisation, du recrutement et de la santé au travail.

Nous remercions
l'Association Interprofessionnelle
Départementale
pour l'Application de la Médecine
du Travail
et la Mutualité Sociale Agricole
pour leur collaboration
à l'expertise ergonomique.

aidant



L'essentiel
et plus encore

UNE MÊME FINALITÉ :

**aider à l'embauche
de personnes handicapées**
et, dans une optique
de prévention, **améliorer les
conditions de travail.**